

Ville de Québec

Notre ville, nos matières résiduelles, notre responsabilité

Agissons pour aujourd'hui et pour demain



364 P NP DM141.4

L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

6212-03-124

Tri à la source et collecte : Diriger les bonnes matières au bon endroit pour réduire les déchets ultimes - Mémoire 2

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement - BAPE
Enquête et audience publique sur L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

1er juin 2021

Dépôt de mémoires et présentations

La Ville de Québec dépose 5 mémoires et présentations :

Mémoire 1 La GMR à la Ville de Québec

Mémoire 2 Tri à la source et collecte : Diriger les bonnes matières au bon endroit pour réduire les déchets ultimes

Mémoire 3 L'incinérateur, un outil de réduction des volumes à enfouir et un outil potentiel d'amélioration du bilan GES par la récupération de chaleur fatale et le CBAQ

Mémoire 4 Le citoyen au cœur de la démarche

Mémoire 5 Les enjeux de développement durable et de lutte aux changements climatiques

Le cycle de vie des matières résiduelles



Pour penser l'économie circulaire

La gestion des matières résiduelles est une étape indispensable :

- les municipalités n'en contrôlent toutefois pas ni l'amont, ni l'aval;
- **les choix des fabricants et des consommateurs sont déterminants sur le type de matières collectées;**
- **les exigences des marchés sont déterminantes sur le recyclage des matières récupérées.**

Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles

Objectif :

Atteindre un taux ambitieux de valorisation de 82 % en 2028



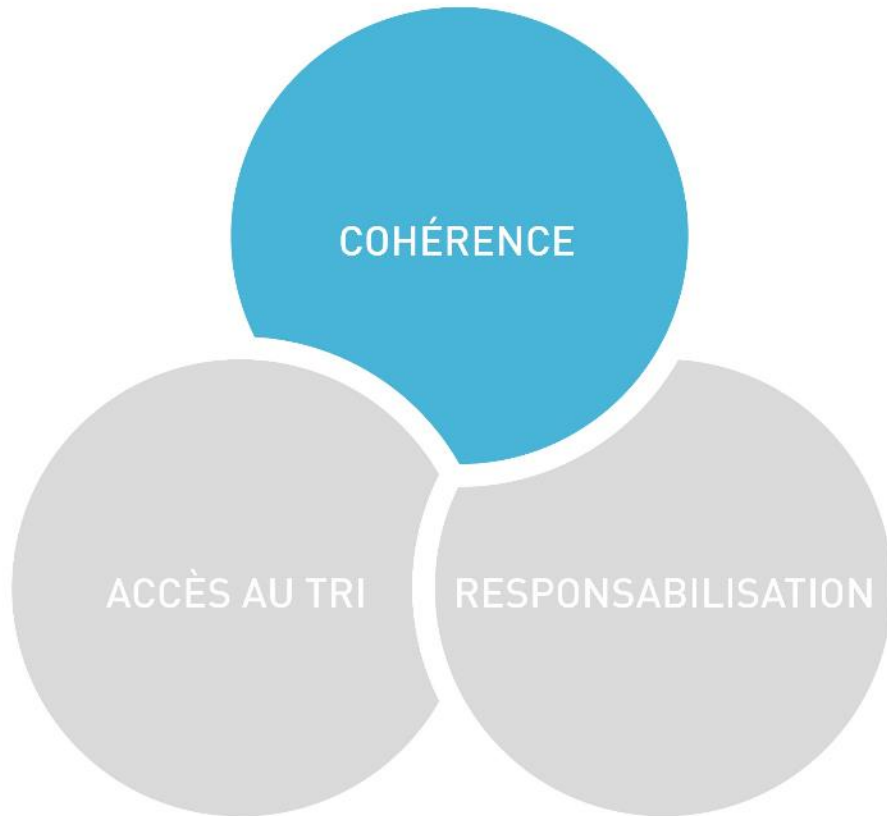
Vision 2018-2028

pour une saine gestion des matières résiduelles à la Ville de Québec

VILLE DE
QUÉBEC
*l'accent
d'Amérique*

VILLE DE
QUÉBEC
*l'accent
d'Amérique*

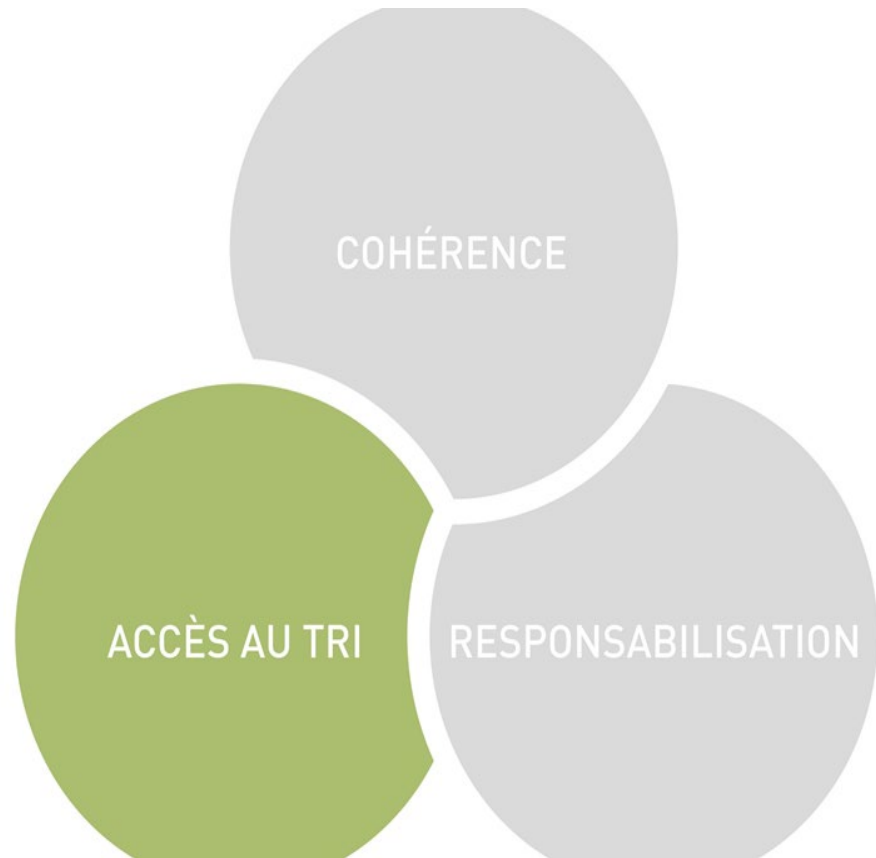
Les trois grands piliers de la Vision 2018-2028



La cohérence

- La Ville de Québec donne l'exemple en adoptant des pratiques internes responsables;
- Ses actions sont cohérentes avec ce qui est demandé aux citoyens;
- Ses employés sont des vecteurs de changement.

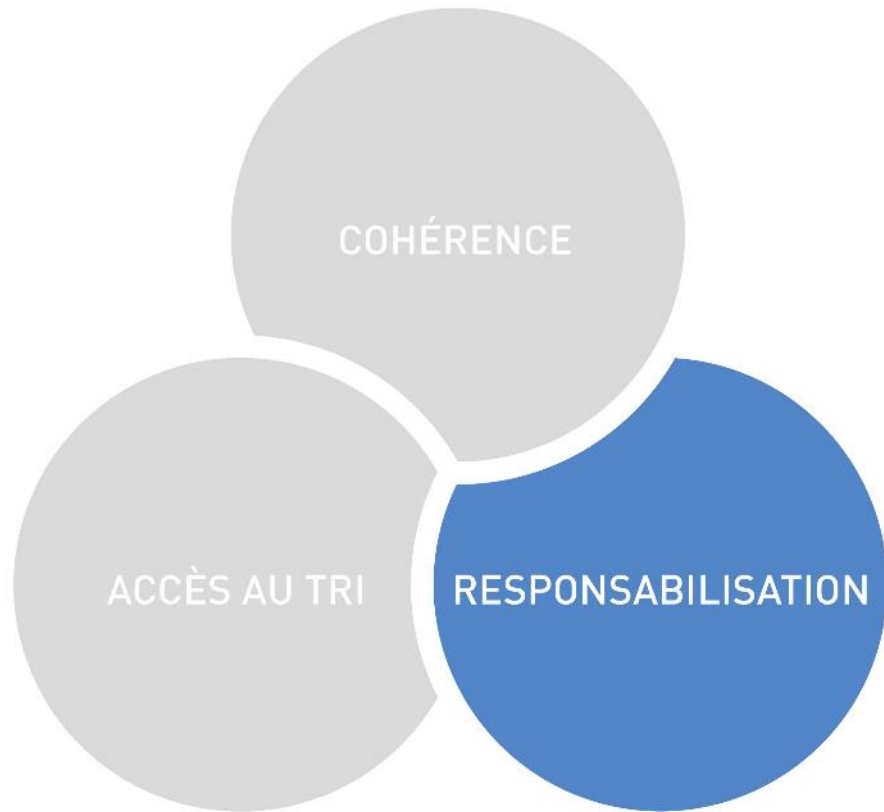
Les trois grands piliers de la Vision 2018-2028



L'accès au tri

- Le tri est possible partout, en tout temps (travail, loisirs, maison, aires publiques, écoles, etc.);
- Il n'y a plus d'excuse pour ne pas trier;
- Toutes les matières sont visées : recyclables, organiques, textiles, résidus domestiques dangereux, technologies de l'information et de la communication, etc.

Les trois grands piliers de la Vision 2018-2028



La responsabilisation du citoyen

- Le citoyen, tant résidentiel qu'industriel, commercial et institutionnel est non seulement informé, mais éduqué afin qu'il se sente responsable et « maître » de ses gestes et de ses matières (ex. recyclage 18x moins cher);
- On dépasse la simple information et sensibilisation;
- Le temps de la seule approche volontaire est révolu;
- L'incitation est désormais réglementaire et tarifaire;
- Tous doivent se sentir concernés;
- La population doit être prête à l'arrivée de la collecte des résidus.

Plan d'action 2018-2022

- 82 actions, élaborées dans le respect du principe de la hiérarchie des 3RV-E;
- Issues d'une démarche de concertation ambitieuse effectuée en amont auprès de l'ensemble des parties prenantes;
- **Plan flexible** : Les actions pourront être ajustées selon l'évolution technologique, le cadre réglementaire ou la rétroaction des citoyens et autres partenaires;
- Des actions bâties pour atteindre nos objectifs, mieux accompagner les citoyens et pour utiliser adéquatement nos installations existantes et à venir;
- Un suivi effectué par le CVGMR (comité de vigilance de l'incinérateur);
- Un budget de 36 M \$, dont 10 M \$ réservé à l'ISÉ.

Quelques résultats à ce jour (1)

- Hausse de **42 %** des visites dans les écocentres entre 2018 et 2020 (les écocentres sont désormais gratuits et les records d'achalandage sont battus chaque année. Projection à près de 500 000 visites cette année si la tendance se maintient, soit plus du double du nombre de visites de 2018);
- Hausse de **20 %** des quantités de matières récupérées dans les écocentres entre 2019 et 2020;
- Hausse de **23 %** des quantités de feuilles récupérées par la collecte dédiée (pour compostage ou valorisation directe en champs) depuis 2018;
- Hausse de **3 %** des quantités de matières recyclables reçues au centre de tri entre 2018 et 2020 malgré la pandémie et la baisse structurelle du poids des emballages (hausse de 4 % à ce jour en 2021 par rapport à 2020);

Quelques résultats à ce jour (2)

- Plus de 1 100 corbeilles de rue installées sur les artères piétonnes et touristiques pour la récupération des matières recyclables et des déchets;
- 25 tonnes de résidus domestiques dangereux récupérées lors de 16 journées d'écocentre mobile en 2019 et 2020 (principalement des piles et des peintures);
- Nombreux projets d'économie circulaire en cours pour réutiliser la terre, le béton et les balayures de rue (abrasifs hivernaux) dans le cadre de travaux municipaux;
- 31 sites de compostage communautaire subventionnés et 6 nouveaux sites en développement;
- Implantation de la collecte intelligente (transpondeurs sur les contenants) afin de permettre un meilleur suivi des collectes et d'en diminuer l'empreinte carbone.

Un centre de tri à la fine pointe de la technologie

- Taux de rejets (résidus ultimes) de **3 %** seulement en 2020;
- Valorisation énergétique en cimenterie utilisée pour les matières sans marché et autres rejets de procédé (**83 % des rejets du centre de tri sont valorisés en énergie**);
- 8 trieuses optiques;
- Système élaboré de séparation du verre;
- Séparateur à courant de Foucault;
- Désensacheur (qui permet la collecte par sacs dans les secteurs denses);
- Système d'aspiration et presse dédiée pour les sacs et pellicules plastiques;
- Opéré par Société VIA, une entreprise d'économie sociale qui fait de la réinsertion de gens avec des limitations fonctionnelles;
- Le pari de la qualité paie en tout temps, et particulièrement en temps de crise.



Une valorisation énergétique utile

- La valorisation énergétique en cimenterie des rejets et autres matières non recyclables est utile et répond au principe des 3RV-E
- Elle est cependant coûteuse (350 k \$/an) et implique un important transport (GES);
- Une telle valorisation pourrait pourtant se faire beaucoup plus près, à l'incinérateur de Québec **qui n'est pas reconnu comme outil de valorisation énergétique.**



Recommandation 4

Que la Commission incite le gouvernement du Québec à reconnaître l'incinérateur de Québec comme un outil de valorisation énergétique pour les résidus ultimes issus du centre de tri.

Des matières qui ne devraient pas être sur les tablettes

Les matières non recyclables sont problématiques :

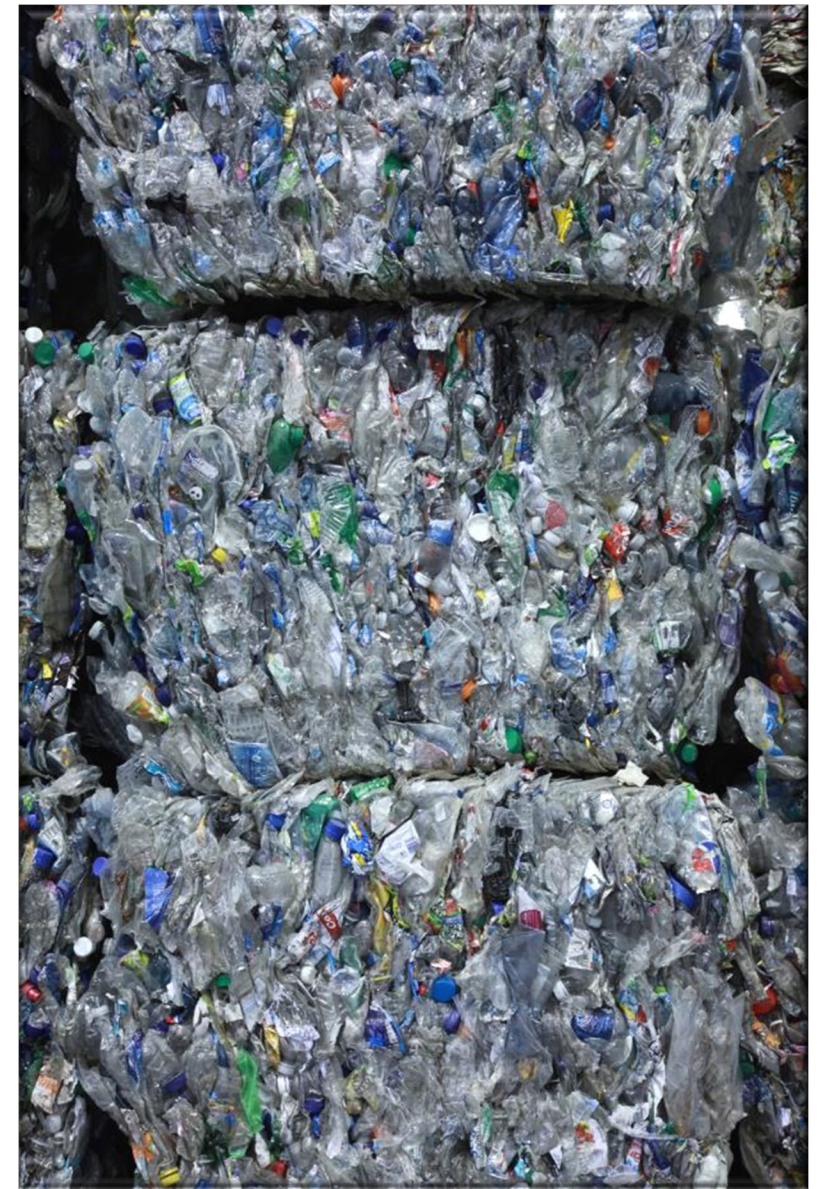
- le carton laminé;
- les sachets autoportants;
- le plastique compostable;
- les multicouches;
- etc.

Elles sont problématiques, car :

- leur séparation/conditionnement en vue de leur recyclage n'est pas possible techniquement ou non viable économiquement;
- elles n'ont pas de débouchés sur les marchés;
- elles ne peuvent être triées convenablement avec les meilleures technologies en place;
- elles contaminent les autres matières.



**Le plastique n'est pas
l'ennemi,
c'est le plastique non
recyclable qui l'est!**



Recommandation 5

Que la commission incite le gouvernement du Québec à légiférer afin d'interdire la mise en marché de contenants, d'imprimés et d'emballages sans débouchés de recyclage.

Le tri des matières recyclables : Un système complexe pour le citoyen

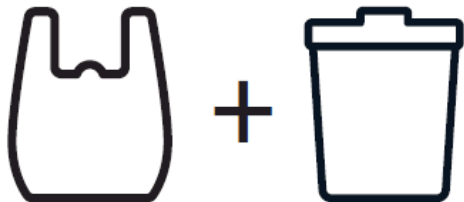


- Les types de matières acceptées et les consignes varient d'une région à l'autre ce qui alimente la confusion chez le citoyen;
- Les rares campagnes de communication à grande échelle ratent souvent leur cible : matières connues, objectif de faire connaître les acteurs du système plutôt que les matières problématiques, etc;.
- Il y a une importante perte de confiance des citoyens vis-à-vis du système actuellement.
- Ex. Taux de mise en valeur du centre de tri de Québec estimé par la population = 56 % alors qu'il est de 97 %, un écart perception/réalité de 41%;
- Revue de presse négative depuis quelques années qui est concentrée sur les quelques canards boiteux de l'industrie, alors que le reste de la chaîne de valeur est en santé;
- ISÉ plus que jamais nécessaire.

Recommandation 6

Que la commission incite le gouvernement du Québec de profiter de la modernisation de la collecte sélective à venir pour uniformiser les matières acceptées dans le bac bleu et de lancer des campagnes provinciales de communication sur des matières qui suscitent réellement des questionnements au sein de la population

La collecte par sacs des résidus alimentaires : La simplicité pour susciter l'adhésion

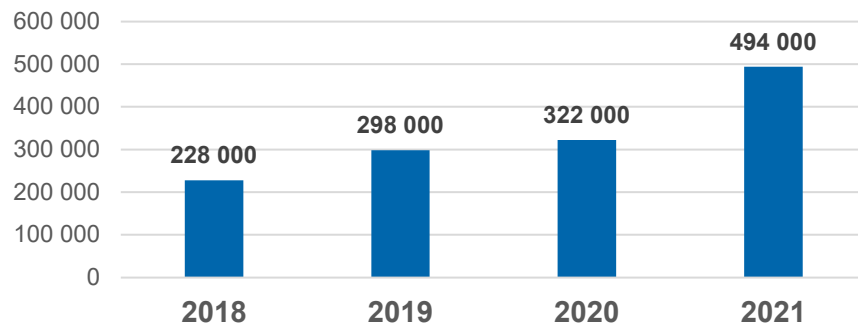


- Simplicité du geste pour susciter l'adhésion;
- Pas de 3e bac et de 3e voie (diminution de 3 158 tonnes éq. CO₂/an)
- Plus économique (économie 5,5 M\$/an pendant 20 ans);
- La collecte par bac brun est un échec dans le secteur multilogement;
- 62 % du bâti de Québec = plex (2 à 9 log.) et multilogements (10 log et plus);
- La pression principale sur les systèmes de bacs bruns est d'utiliser des sacs de plastique pour minimiser les nuisances;
- Choix responsable et équitable : traitement des matières sur notre territoire;
- Nous ne souhaitons pas qu'une poignée de citoyens récupèrent leurs matières de façon parfaite, mais plutôt qu'une majorité d'entre eux le fassent imparfaitement;
- La façon d'y arriver est d'offrir des solutions simples et adaptées au rythme de vie rapide des citoyens.

Des écocentres victimes de leur succès



Visites dans les écocentres de Québec
2018-2021



- Important outil de diversion à l'élimination;
- Toujours dans les services les plus appréciés par la population = **80 % de mise en valeur**;
- Hausse historique de l'achalandage, qui impose cependant une pression importante sur les infrastructures et met à risque la prise en charge fluide et sécuritaire des matières et leur sortie vers les sites de mise en valeur;
- La gestion des bardeaux d'asphalte, du gypse et du bois de qualité est particulièrement difficile;
- Des investissements importants sont nécessaires pour pérenniser le réseau d'écocentres, répondre à la demande grandissante et augmenter les filières de mise en valeur;
- Les enveloppes disponibles sont insuffisantes (RQ : 14,32 M\$ pour toute la province vs coût unitaire pour construction d'un seul écocentre de 5 à 10 M\$)

Recommandation 7

Que la commission incite le gouvernement du Québec à financer adéquatement la bonification du réseau d'écocentres au Québec, des infrastructures populaires qui contribuent à diminuer de façon significative l'élimination.

Merci de votre attention

Ville.quebec.ca

Planification et orientations

- [Développement durable](#)
- [Changements climatiques](#)
- [Gestion des matières résiduelles](#)

Vision 2018-2028

BAPE – L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes

